



Projet d'école GUIDE MÉTHODOLOGIQUE

Fiches outils à l'usage du directeur
et de son équipe d'école

Sommaire

| | |
|---|--------------------|
| Calendrier du Projet d'École..... | 2 |
| Fiche outil 1 : Établir le bilan du projet d'école..... | 3 |
| Fiche outil 2 : Analyser la situation..... | 5 |
| Fiche outil 3 : Dégager des priorités et définir des objectifs..... | 7 |
| Fiche outil 4 : Définir des plans d'actions, leur mise en œuvre et leur évaluation..... | 9 |
| Fiche outil 5 : Rédiger le projet d'école..... | 12 |
| Fiche outil 6 : Réguler les plans d'actions du projet d'école..... | 14 |

ANNEXES

| | |
|--|--------------------------|
| Référentiel de questions pour guider l'analyse – Aide à la prise de note..... | 16 |
| Liste des indicateurs présents dans TBE..... | en ligne |
| Analyse de la situation de l'école - Aide à la prise de notes pour le directeur..... | 17 |
| Projet d'école ou de réseau - Fiche synthèse commentée..... | 19 |
| Plan d'actions commenté..... | 21 |
| Extrait de plan d'actions..... | 23 |
| Exemple de fiche de synthèse renseignée..... | 26 |
| Fiche « Bilan du projet d'école »..... | 29 |

« Le directeur coordonne l'élaboration du projet d'école. Il veille à ce que ce projet décline les orientations académiques, prenne en compte les spécificités de l'école et prévoit un dispositif d'évaluation. Il assure le suivi du projet d'école et contribue au bon déroulement des expérimentations éventuellement prévues par le projet d'école. Il suscite au sein de l'équipe pédagogique toutes initiatives destinées à améliorer l'efficacité de l'enseignement en cohérence avec le projet d'école. »

Référentiel métier du directeur - BO spécial N°7 du 11 décembre 2014
Annexe 1 : L'exercice des responsabilités pédagogiques

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=84362

Calendrier du Projet d'École ou de réseau d'écoles

| | QUAND ? | QUI ? | QUOI ? | COMMENT ? |
|----------|---|-------------------------|--|---|
| 1 | Année N-1 3 ^{ème} trimestre | Conseil des maîtres | <p>A. Établir le bilan écrit du projet en cours : appréciation qualitative et quantitative (document « bilan projet d'école »). Envoi à l'IEN.</p> <p>B. Recueillir les données significatives de l'état de l'école et les analyser (dans TBE projet d'école - indicateurs).</p> <p>C. Identifier trois objectifs de travail pour le prochain projet d'école (dans TBE projet d'école – fiche synthèse).</p> <p>Le cas échéant, communication aux écoles des données de référence nationales, académiques, départementales ou de circonscription pour guider l'analyse de leurs indicateurs.</p> | Fiche outil 1 Fiche outil 2 Fiche outil 3 |
| 2 | Année N Pré-ren- trée | Conseil des maîtres | <p>D. Définir les plans d'actions : Déterminer pour chaque objectif visé le plan d'actions.</p> | Fiche outil 4 |
| 3 | Année N Avant les con- grès de Tous- saint | Conseil des maîtres | <p>E. Rédiger le projet d'école et le soumettre à l'inspection pour validation via TBE projet d'école.</p> <p>Compléter dans TBE la fiche synthèse du projet d'école et engager les procédures de validation.</p> | Fiche outil 5 |
| 4 | Année N Après les élections | Premier conseil d'école | <p>F. Présenter le projet d'école définitif.</p> | Fiche outil 5 |
| 5 | Années scolaires N, N+1, N+2 | Equipe enseignante | <p>G. Mettre en œuvre H. Réguler les plans d'actions</p> | Fiche outil 6 |

Fiche outil 1 : Établir le bilan du projet d'école

(troisième trimestre Année N-1)

Pourquoi ?

- Valoriser le travail accompli.
- Identifier les points positifs et les difficultés, au regard des résultats des élèves.
- Tenir compte de l'expérience acquise.
- S'inscrire dans la continuité (ou la rupture).

Comment ?

- Rassembler les supports ayant permis de suivre la mise en œuvre du projet d'école : plans d'actions, évaluations annuelles des actions, évolutions des indicateurs retenus, bilans intermédiaires, ...
- Consulter les comptes rendus de conseils de maîtres ou de cycles, de conseils d'école relatifs au projet d'école, des conseils école-collège, ...
- Consulter les données retenues par les différents projets (PEDT, projet REP, REP+, programme d'actions école-collège, ...).
- Inviter l'équipe enseignante et les partenaires à réfléchir à un bilan qualitatif du projet d'école qui arrive à son terme.

Organisation du travail

Instance ou personnes concernées

- Conseil des maîtres ou de cycle
- Partenaires concernés (recueillir leur avis le cas échéant)

Tâche à effectuer

Réaliser un bilan écrit qualitatif et quantitatif à présenter en Conseil d'Ecole, aux écoles du réseau et à l'IEN.

- ▶ *Support à renseigner* : la fiche [bilan du projet d'école](#)

Déroulement possible de l'animation

- Un moment très court de réflexion individuelle (*exemples de questions ci-dessous qui peuvent avoir été communiquées à l'équipe enseignante en amont*).
- Un moment de questionnement collectif autour de deux questions fondamentales :
 - Comment expliquer les réussites, les avancées et les difficultés ?
 - Comment expliquer le décalage entre les intentions et les mises en œuvre ?
- Les échanges peuvent se fonder sur les documents du projet en cours (plans d'actions, bilans intermédiaires), notamment en considérant les actions engagées par rapport aux objectifs fixés, en vue de renseigner le document « Bilan du projet d'école ».

Conseils

- Le bilan du projet d'école devrait être l'unique point de l'ordre du jour du conseil des maîtres.
- Les questions posées devraient aboutir à une analyse : il est important de bien centrer la discussion sur le projet d'école et ses fonctions en s'efforçant de dépasser les constats de simple satisfaction ou insatisfaction. La question du projet d'école doit permettre d'adopter une attitude à la fois équilibrée, lucide et professionnelle.
- Les débats doivent inviter à mesurer les réussites, à analyser les difficultés et à identifier les priorités à poursuivre. Ils permettront également d'identifier les actions à pérenniser et qui entreront désormais dans le quotidien du fonctionnement de l'école et des pratiques de l'équipe enseignante.

Repères

Questions qui peuvent être utilisées comme guide d'analyse :

- quels résultats voulait-on atteindre ?
- quels résultats avons-nous atteints ?
- qu'est ce qui nous permet de le dire : impressions, éléments objectifs ?
- quelles actions seront pérennisées et intégreront désormais le fonctionnement de l'école et les pratiques de l'équipe enseignante ?
- quels problèmes n'avons-nous pas traités et/ou explorés ? Pourquoi ?
- qu'est-ce qui nous paraît important pour le prochain projet d'école ou de réseau ?

D'autres questions possibles, davantage catégorisées : [Référentiel de questions pour guider l'analyse](#)

Documents

- Les documents du projet d'école en cours,
- Les données et indicateurs du projet d'école, en particulier :
 - Les résultats des élèves (évaluations nationales, académiques, départementales, outils spécifiques construits par l'école, livrets scolaires, livret personnel de compétences),
 - Les réponses aux besoins des élèves :
 - organisation de programmes de soutien au sein des classes, d'un cycle, dans l'école, APC, accompagnement éducatif, P.P.R.E, PAP, ...
 - évolution du nombre de demandes au RASED, selon le cas. Etc ...
- Les outils de communication avec les familles (réunions au cours de l'année scolaire, livret scolaire, cahier de liaison, comptes rendus des conseils d'école),
- Les interventions extérieures et les activités hors de l'école,
- La politique d'ouverture culturelle
- ...

Fiche outil 2 : Analyser la situation

(troisième trimestre année N-1)

Pourquoi ?

- Connaître les caractéristiques de l'école, de la façon la plus objective possible.
- Dégager une vision commune de l'école et de ses particularités à partir d'une réflexion conduite au sein de l'équipe.

Comment ?

- Analyser le contexte dans lequel l'école se situe ; effectuer des rapprochements entre plusieurs observations objectives pour construire des hypothèses,
- Identifier les difficultés qu'il conviendrait de résoudre prioritairement et choisir les indicateurs considérés comme pertinents,
- Caractériser l'école avec des indicateurs pertinents, en nombre limité, chiffrés ou non.

NB : Cette phase du travail vient compléter et si besoin infléchir les éléments dégagés lors de la phase de bilan.

Organisation du travail

Instance ou personnes concernées

Le conseil des maîtres, le RASED s'il intervient.

Tâches à accomplir au cours de la réunion

- Identifier un nombre limité d'indicateurs (de 3 à 6 indicateurs) qui apparaissent comme significatifs dans le cadre de l'école et qui viendront, si nécessaire, compléter les indicateurs (données déjà présentes) dans TBE projet d'école – indicateurs.
- Apporter pour chacun d'entre eux les commentaires écrits qui permettent de les contextualiser et de les interpréter.
 - ▶ [support à utiliser : liste des indicateurs présents dans TBE \(en ligne\)](#)

Déroulement possible de l'animation

- Présenter aux collègues le bilan du précédent projet d'école, les indicateurs et priorités à poursuivre, le cas échéant.
- Présenter aux collègues les données pré-renseignées dans TBE pour l'école.
- Engager une discussion destinée à apprécier la pertinence de ces informations par rapport aux problèmes rencontrés dans l'école.
- Identifier les compétences et les ressources humaines au sein de l'école.

Conseils

- Ne pas vouloir utiliser toutes les données disponibles, choisir celles qui paraissent les plus pertinentes pour dégager des indicateurs (un indicateur peut être constitué du croisement de plusieurs données).
- Rassembler au préalable les informations les plus pertinentes : recherche dans les fichiers de l'école, effectifs, répartitions, demandes éventuelles au RASED, évaluations, indicateurs des contrats d'objectifs du collège, ...

Repères et documents

Repères

- TBE projet d'école – indicateurs (proposer document qui permet de lister les indicateurs possibles)
- Des données de références nationales, académiques, départementales ou de circonscription pour guider l'analyse des indicateurs. (en attente)

Document

- [Une fiche d'aide à la prise de notes pour le directeur dans l'analyse de la situation de l'école](#)

Fiche outil 3 : Dégager des priorités et définir des objectifs

(troisième trimestre Année N-1)

Pourquoi ?

- A partir d'indicateurs pertinents, identifier **trois objectifs** de travail **au maximum** qui constitueront les priorités du projet d'école.
- Les **objectifs** s'inscrivent dans le cadre académique autour de **trois axes** :
 - 1- Assurer la mise en œuvre des programmes et la maîtrise des connaissances et compétences du Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture.
 - 2- Prendre en compte les besoins particuliers des élèves : difficultés et réussites.
 - 3- Garantir la cohérence des enseignements et la cohérence des parcours d'apprentissage.

Comment ?

A travers l'analyse des données de l'école en termes de points forts et points à améliorer, l'équipe enseignante a dégagé quelques orientations générales qu'il s'agit, à présent, de traduire en objectifs permettant la réalisation d'actions concrètes.

Organisation du travail

Instance ou personnes concernées

Les conseils de cycle ou, pour les écoles de cinq classes et moins, le conseil des maîtres.

Tâches à accomplir au cours de la réunion

- Identifier précisément les priorités pour l'école.
- Définir les trois objectifs.
- Formuler chacun d'eux en une phrase, débutant par un verbe d'action par exemple : Rendre les élèves capables de ... , Inciter à ..., Favoriser ..., Mettre en place les conditions pour ..., Mieux prendre en compte..., Consolider..., Permettre de ..., Développer, ... etc.
 - ▶ *support à renseigner* : Dans TBE - [Projet d'école - Fiche synthèse du projet d'école](#)
Hors TBE - [Plan d'actions à compléter en parallèle](#)

Déroulement possible de l'animation

Lorsque l'école est suffisamment importante pour travailler en conseil de cycle, plusieurs organisations sont possibles :

- les conseils se réunissent successivement : le directeur peut animer les deux réunions et propose une synthèse des orientations lors d'une réunion suivante ;
- les deux conseils se réunissent simultanément : des « présidents de cycle » sont animateurs et rapporteurs du groupe ; le directeur anime, immédiatement après, un conseil des maîtres qui rédige une synthèse.

La procédure peut être la suivante :

- s'appuyer sur les commentaires écrits rédigés lors de l'étape précédente pour l'interprétation des indicateurs ;
- élaborer une liste des grands domaines d'enseignement et / ou les priorités touchant à la vie de l'école qui doivent absolument être abordés pour répondre aux difficultés constatées pour les élèves de l'école ;
- hiérarchiser cette liste en fonction d'effets attendus sur l'amélioration des apprentissages des élèves et sur l'organisation pédagogique en cycles.

Conseils

- Penser à prendre contact avec l'école maternelle ou élémentaire voisine, éventuellement - pour les écoles élémentaires - avec le principal du collège, afin de faciliter ultérieurement les liaisons pédagogiques.
- Prendre connaissance des différents projets, contrats d'objectifs, PEDT, projet éducation prioritaire, programme d'actions école-collège, etc...
- S'assurer de la clarté des formulations et de l'accord de l'ensemble de l'équipe enseignante quant aux orientations choisies.

Repères et documents

Repères

Des exemples d'objectifs :

- Permettre la découverte d'autres domaines culturels aux élèves
- Favoriser l'ouverture culturelle de tous les élèves en vue de développer le plaisir de lire et d'écrire
- Elargir l'horizon culturel et linguistique des élèves
- Améliorer la réussite scolaire en privilégiant le rythme de vie de l'enfant
- Favoriser le développement des compétences pour mieux vivre en société (éducation à la citoyenneté et à l'environnement)
- Favoriser la prise de risque et l'accès à l'autonomie
- Rendre les élèves capables de s'impliquer dans un projet individuel et collectif
- Privilégier la maîtrise de la langue, en utilisant, entre autres moyens, les ressources de l'école et de la commune (BCD, Médiathèque, ...)
- Rendre les élèves capables de lire et comprendre divers textes et documents pour apprendre dans les différentes disciplines
- Développer le travail d'écriture en lien avec l'orthographe, la grammaire et le vocabulaire
- Développer la pratique de l'oral dans les différents domaines disciplinaires
- Inciter à mieux maîtriser le calcul et la numération
- Inciter à mobiliser des raisonnements permettant la résolution de problèmes
- Consolider la démarche d'investigation en sciences et la transférer à d'autres domaines disciplinaires
- Développer la sensibilité artistique
- etc ...

Document

- [Fiche d'aide à l'analyse à poursuivre partie « politique d'école »](#)

Fiche outil 4 : Définir les plans d'actions, leurs modalités de mise en œuvre et d'évaluation

(pré-rentrée - Année N du projet d'école)

Pourquoi ?

- Il s'agit de
 - rendre **concrets** et **réalisables** les objectifs prioritaires sur lesquels les enseignants se sont accordés,
 - choisir **les stratégies** et les dispositifs de mise en œuvre permettant d'atteindre les objectifs fixés.
- Chaque objectif retenu peut ainsi induire plusieurs actions qui prennent en compte les ressources matérielles, financières et humaines tout en s'inscrivant dans le cadre de la réglementation.
- Les actions envisagées ont pour but, après analyse de la situation, de rechercher les solutions les plus adéquates localement et conformes aux orientations nationales, académiques et départementales.

Comment ?

- Les actions retenues doivent permettre une meilleure organisation des enseignements. Pour chacune d'entre elles, il convient de s'interroger sur :
 - la cohérence : le rapport entre l'analyse, les objectifs, les compétences élèves, les 3 axes du projet d'école et l'action ;
 - les stratégies d'accompagnement à développer par l'équipe enseignante pour garantir cette cohérence ;
 - les modalités de mise en œuvre des actions : cycles ou classes concernés, période, moyens nécessaires ;
 - les effets attendus et les résultats observables qui permettront de mesurer ou d'apprécier les avancées réalisées ; anticiper les outils utilisés et la fréquence d'évaluation retenue.

Organisation du travail

Instance ou personnes concernées

Le conseil des maîtres ou le conseil de cycle.

Tâches à accomplir au cours de la réunion

- Etablir une liste d'actions convergentes correspondant aux objectifs définis et que l'école a la volonté d'accomplir.
- Détailler chaque action retenue ou groupe d'actions correspondant au même objectif.
 - ▶ *support à renseigner* : Dans TBE - [Projet d'école - Fiche synthèse projet d'école](#)
Hors TBE - [Plan d'actions à compléter en parallèle](#)

Déroulement possible de l'animation

- Hiérarchiser les actions correspondant aux objectifs du projet d'école ou de réseau d'écoles.
- Elaborer un descriptif pour chaque action retenue : objectifs et stratégies rencontrant le consensus de l'équipe, compétences élèves activées, modalités de mise en œuvre prenant en compte les moyens et ressources disponibles, modalités d'évaluation.
- Référencer les actions prévues aux 3 axes académiques.

Conseils

L'animateur de la séance doit :

- préciser ce que l'on entend par **action** : les actions sont des moyens d'atteindre les objectifs définis précédemment. Elles concernent **prioritairement l'amélioration de la réussite scolaire des élèves** dans un contexte de pratiques pédagogiques partagées.
- veiller à ce que les propositions d'actions soient **réalisables** et **pertinentes** par rapport à la situation spécifique de l'école :
 - définir un plan d'actions cohérent avec un nombre raisonnable d'actions,
 - s'assurer de la cohérence entre les différentes actions afin d'éviter leur dispersion ou leur juxtaposition entre les différentes classes du cycle
 - vérifier que les actions proposées recouvrent bien les compétences visées et servent l'objectif retenu.
- prévoir pour chaque action, avec l'ensemble de l'équipe enseignante :
 - une programmation dans le temps (échancier),
 - une **évaluation**, à intervalles réguliers, en précisant les outils utilisés.

Repères et documents

Repères

■ A propos des stratégies à développer au sein de l'école

Les actions peuvent être très diverses. Cependant, il est important d'engager l'équipe enseignante dans une réflexion sur les stratégies d'accompagnement à développer.

Des stratégies possibles :

- Autour des parcours scolaires des élèves
 - construire des programmations de cycle dans certains champs disciplinaires ;
 - anticiper la cohérence des outils utilisés par les élèves à l'école et au collège (PEAC, ...) ;
 - organiser l'emploi du temps, mettre en place des décloisonnements pour améliorer certaines compétences élèves, pour dynamiser l'ensemble des compétences de l'équipe ;
 - définir un parcours d'élève (culturel, sportif, citoyen, ...) ;
 - harmoniser les démarches pédagogiques, les pratiques d'évaluation au sein de l'école ; les partager avec le collège ;
 - construire des outils d'évaluation (en langue orale, etc...) ;
 - affermir les liaisons maternelle/élémentaires, cycle 2/cycle 3, et école/collège ;
 - ...
- Autour des parcours personnalisés des élèves
 - mettre en œuvre la différenciation pédagogique dans les classes ;
 - apporter des réponses à la difficulté au niveau de l'école : en prévention, repérage, mobilisation de dispositifs variés (tutorat, groupe de besoins, décloisonnement, maître supplémentaire), complémentarité des APC, cohérence avec la prise en charge du RASED, ...) ;
 - favoriser les projets d'inclusion pour les élèves à besoins particuliers ;
 - mettre les dispositifs d'aide et les parcours des élèves en difficulté en cohérence ;
 - ...

• Autour de la vie scolaire

- partager les règles vie communes ;
- harmoniser les exigences et les attitudes de l'équipe pédagogique ;
- veiller à une cohérence des temps scolaires et périscolaires ;
- rechercher une sensibilisation commune chez les élèves : travailler sur des thèmes transversaux : violence, différence, respect... ; travailler en groupes multi-âges autour de projets ; mettre en place un conseil d'école d'enfants ;
- améliorer, renforcer la liaison école famille : modalités de communication des informations, des cahiers des élèves, des livrets scolaires ;
- améliorer, renforcer le lien avec les collectivités territoriales : rechercher lien et cohérence entre le projet d'école et le projet éducatif territorial (PEDT) ;
- solliciter une formation commune pour les enseignants d'un même cycle, de l'école ou du réseau ;
- ...

Le **travail d'équipe** est à encourager. L'équipe enseignante en précisera les modalités de fonctionnement : nombres de concertations prévues, répartition des tâches, compétences spécifiques des enseignants, planning des interventions, mutualisation des supports ou documents, formations souhaitées.

■ **A propos des modalités d'évaluation des actions**

Dès la conception du plan d'actions, les modalités d'évaluation sont à anticiper pour chaque action.

L'équipe enseignante déterminera les critères d'observation et de suivi de l'action :

- réalisation de l'action : réalisation effective de l'action, respect de l'échéancier ;
- effets attendus sur les apprentissages des élèves : identification des compétences élèves à suivre et évolution de leur degré de maîtrise par les élèves ;
- effets attendus sur les pratiques des enseignants : identification des pratiques à mettre en place ou à faire évoluer, suivi de leur niveau de réalisation et de maîtrise ;
- effets sur les indicateurs retenus pour le projet d'école : suivi de l'évolution des indicateurs année par année, comparaison avec la valeur cible, le cas échéant.

Tous ces éléments seront appréciés d'un point de vue qualitatif et/ou quantitatif et contribueront à l'évaluation annuelle des actions du projet d'école.

Documents

- [Extrait de plans d'actions](#)
- [Exemple de fiche synthèse renseignée](#)

Fiche outil 5 : Rédiger le projet

(avant les congés de Toussaint – Année N du projet d'école)

Pourquoi ?

Sous sa forme achevée, le projet d'école représente :

- Le cadre de référence de l'école :
 - comme guide et mémoire pédagogiques pour chaque enseignant sur les trois années à venir, qu'il ait été ou non associé à son écriture ;
 - comme outil de pilotage permettant des réajustements.
- Un outil de communication :
 - dans le cadre de la procédure de validation (conseil des maîtres, circonscription, conseil d'école, inspection académique),
 - pour informer les partenaires, les nouveaux arrivants (enseignants, intervenants, parents, élus,...) sur l'école et son fonctionnement.

Comment ?

Le projet d'école comporte 4 documents :

- les indicateurs
- la fiche synthèse du projet d'école
- les plans d'actions
- la fiche bilan du projet d'école

L'ensemble des documents aura été réfléchi et rédigé en équipe d'école.

Les documents « *Indicateurs et fiche synthèse du projet d'école* » intégrés à TBE-projet d'école seront renseignés en ligne par le directeur d'école.

Le document « *plans d'actions* » sera conservé à l'école.

La fiche « *bilan du projet d'école* » renseignée à la fin du projet sera envoyée à l'IEN.

Organisation du travail

Instance ou personnes concernées

Une **équipe** de rédaction.

Déroulement possible de l'animation après rédaction

- Procéder à une lecture de validation en conseil des maîtres avant présentation au conseil d'école.
- Après validation par l'inspecteur de circonscription au nom de l'inspecteur d'académie, présenter le projet définitif au conseil d'école et aux partenaires directs : école voisine, collège du secteur.

Repères et documents

Repères

- Les programmes d'enseignement d'école primaire en vigueur
- Le socle commun et le livret personnel de compétences
- Les grilles de références pour l'évaluation et la validation des compétences du socle commun (palier 1, palier 2)
- Le livret « le projet d'école » - 1992, Editions Hachette Ecoles



Document

→ Le tutoriel de TBE – projet d'école à paraître

Fiche outil 6 : Réguler les plans d'actions

(juin – septembre années N, N+1 pour un projet sur 3 ans)

Pourquoi ?

Les bilans intermédiaires, réalisés au terme de chaque année de mise en œuvre du projet d'école doivent :

- relever les résultats pour les différents éléments de suivi mis en place (évaluations internes, compétences du livret scolaire, ...) ;
- permettre la régulation des actions, des moyens mis en œuvre, ...
- permettre des réajustements concertés : planification (échancier), compétences du livret scolaire, ...
- recentrer sur la politique d'école (objectifs prioritaires) initialement choisie, le cas échéant ;
- mettre en cohérence les autres projets afférents au projet d'école : dispositif APC, PEAC, programmes d'actions école-collège, ...
- permettre d'informer le conseil d'école de l'évolution du projet et de ses effets sur la vie de l'école.

Ces bilans ont une valeur formatrice pour l'équipe enseignante qui interroge l'efficacité des actions engagées au regard de l'évolution des apprentissages des élèves.

Comment ?

En équipe pédagogique réunie :

- suivre l'évolution des indicateurs retenus et relever leurs valeurs intermédiaires ;
- mettre en relation l'évolution des indicateurs du plan d'actions avec les évaluations des actions conduites (amélioration des apprentissages des élèves; efficacies des pratiques d'enseignement) ;
- conduire une analyse quantitative et qualitative ;
- actualiser l'échancier du projet d'école.

Organisation du travail

Instance ou personnes concernées

Les conseils de cycle ou conseil des maîtres.

Tâches à accomplir au cours de la réunion

- recueillir les résultats pour les différents éléments de suivi mis en place (évaluations, taux de maîtrise des compétences du livret scolaire liées au projet d'école, ...) ;
- réguler les plans d'actions :
 - suivre l'évolution du ou des indicateurs associés à l'objectif retenu : relever les valeurs des indicateurs préenseignés dans TBE, calculer les valeurs intermédiaires des indicateurs spécifiques à l'école,
 - faire le point sur les actions engagées du point de vue de leur efficacité, de la durée, des modalités d'évaluation ;
- actualiser l'échancier sur les documents « plans d'actions » et en parallèle sur « la fiche synthèse du projet d'école » dans TBE-projet d'école ;
- avertir l'IEN, par l'intermédiaire de TBE-projet d'école de l'actualisation de la « fiche synthèse du projet d'école ».

- *support à renseigner* : Dans TBE - [Projet d'école - Fiche synthèse projet d'école](#)
Hors TBE – [Plan d'actions à compléter en parallèle](#)

Déroulement possible de l'animation après rédaction

- Rassembler tous les supports que l'équipe enseignante s'était engagée à mettre en œuvre pour le suivi des actions : projets pédagogiques, livrets scolaires avec items liés au projet d'école, données chiffrées recueillies, enquêtes à analyser, divers projets afférents au projet d'école (APC, PEAC, programmes d'actions école-collège, PEDT, etc ...)
- Reprendre et compléter le plan d'actions pour chaque objectif :
 - réviser la durée de chaque action (à poursuivre, action terminée, nouvelle action),
 - actualiser les modalités de mise en œuvre,
 - définir les nouvelles actions (objectifs d'enseignement, stratégies d'accompagnement, modalités de mise en œuvre et d'évaluation),
- Envisager les ajustements éventuels à apporter aux projets afférents au projet d'école ; les préciser lors d'une autre réunion.

Conseils

- La fiche « bilan du projet d'école » peut servir de support de réflexion et de formalisation pour la régulation des plans d'actions. Ce document de travail, qualifié de bilan intermédiaire, facilitera la rédaction du bilan final du projet d'école.
- La « fiche synthèse du projet d'école » actualisée sera présentée au conseil d'école.

Repères et documents

■ Documents

- [Fiche « Bilan du projet d'école »](#)

Référentiel de questions pour guider l'analyse

Les élèves

- Est-ce que nous avons observé des réussites chez les élèves ?
- Les améliorations au niveau des résultats des élèves peuvent-elles être mesurées ?
- Quels sont les points faibles de nos élèves ?
- Quels sont les points forts de nos élèves ?

Les pratiques d'enseignement

- Les réussites chez les élèves sont-elles liées à des changements de pratiques et/ou du traitement de la difficulté scolaire ?
- Les actions conduites dans le cadre du projet d'école ont-elles contribué aux apprentissages scolaires ? (en quoi, comment, ...).
- Quels sont les points faibles de notre enseignement et de notre organisation ?
- Quels sont les points forts de notre enseignement et de notre organisation ?

En particulier :

- Quels domaines des programmes officiels ont été abordés dans le cadre du projet d'école ?
- Quelle est la politique de l'école en matière d'ouverture sur le quartier, sur le village ?
- Comment les sorties scolaires sont-elles pensées, organisées, planifiées sur les différents cycles, entre les différentes classes (parcours de l'élève au cours de sa scolarité) ?
- Les priorités en termes de culture s'intègrent-elles aux pratiques pédagogiques ? (classes à projet artistique et culturel, ...).

Le travail en équipe

- Qu'avons-nous fait ensemble pour réaliser le projet d'école ?
- Le travail en équipe a-t-il progressé dans l'école, dans l'organisation en cycle ?
- Qu'est-ce que les organisations spécifiques (décloisonnements, échanges de service, ...) nous ont apporté ?

Les apports professionnels

- Qu'est-ce que le projet d'école m'a apporté en tant qu'enseignant ?
- Comment est-ce que je prends en compte le projet d'école dans ma pratique de classe ?

Analyse de la situation de l'école

Aide à la prise de notes pour le directeur

1. Prendre appui sur les indicateurs présents dans TBE puis élargir l'analyse

| INDICATEURS CENTRÉS SUR LES PARCOURS SCOLAIRES DES ÉLÈVES <i>Indicateurs en référence : maintien, validation des paliers du socle, validation des items du livret scolaire, orientation, ...)</i> | |
|---|--------------------|
| Points forts | Points à améliorer |
| | |
| INDICATEURS CENTRÉS SUR LES PARCOURS PERSONNALISÉS DES ÉLÈVES <i>Indicateurs en référence : PPRE, PPRE passerelle, PPRE 6^{ème}, PAP, PPS, APC, AE, SRAN, suivi RASED, ...</i> | |
| Points forts | Points à améliorer |
| | |
| INDICATEURS CENTRÉS SUR LA VIE SCOLAIRE <i>Indicateurs en référence : Taux d'absentéisme, participation aux élections, aux réunion des parents, incidents dans l'école, ...</i> | |
| Points forts | Points à améliorer |
| | |
| INDICATEURS CENTRÉS SUR LES ÉVALUATIONS <i>Indicateurs en référence : évaluations fin GS, début CP, mi-CP, fin CP, A1, A1+, A2, sciences, évaluations internes à l'école ou à la circonscription, ...</i> | |
| Points forts | Points à améliorer |
| | |

2. Rechercher les points d'appui et les leviers possibles pour la mise en œuvre du projet d'école

| LE FONCTIONNEMENT DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE | |
|--|--------------------|
| Points forts | Points à améliorer |
| | |
| PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE RESSOURCES SPÉCIFIQUES DE L'ÉCOLE | |
| Points forts | Points à améliorer |
| | |

| POLITIQUE D'ÉCOLE : | |
|--------------------------------|--------------------------|
| Sélection de 3 à 6 indicateurs | 3 Objectifs prioritaires |
| | 1. 2. 3. |

Nom de l'école
 Adresse
 Commune
 Téléphone
 Code établissement
 Adresse électronique
 Secteur de collège

PROJET D'ÉCOLE OU DE RÉSEAU 2015 / 2018

FICHE SYNTHÈSE Rentrée 2015



Objectif n°1 :
 Axe du projet REP,REP+ auquel l'objectif se réfère :
 Indicateur(s) :
 Valeur de départ : Valeurs intermédiaires : Valeur cible :

| Actions prévues | Classes ou cycles impliqués | Axe(s) projet d'école (*) | Echéancier | | | | |
|---|-----------------------------|---------------------------|----------------|------------------------|------------------------|------------------------|-----------------|
| | | | Action pérenne | Action prévue en 15 16 | Action prévue en 16 17 | Action prévue en 17 18 | Action terminée |
| <i>Numéroter l'action ; donner l'intitulé ; préciser brièvement l'intention de l'action prévue. Établir le lien avec les autres projets (projet d'éducation prioritaire, programme d'actions école collège, PEAC, volet pédagogique du projet de sortie culturelle, etc ...). Par exemple :</i> | | | | | | | |
| <i>1 Discussions à visée philosophique Apprendre à écouter autrui, formuler, justifier et faire évoluer son point de vue à l'issue d'une discussion argumentée.</i> | <i>Cycles 2-3</i> | <i>1-2 et 3</i> | <i>X</i> | | | | |
| <i>2 Soutien et accompagnement des élèves en difficulté Mise en synergie de l'aide proposée en classe avec celle prévue par les différents dispositifs. Voir projet d'éducation prioritaire, fiche action APC et programme d'action école collège</i> | <i>Cycles 2-3-6ème</i> | <i>1-2 et 3</i> | <i>X</i> | | | | |

Objectif n°2 :
 Axe du projet REP,REP+ auquel l'objectif se réfère :
 Indicateur(s) :
 Valeur de départ : Valeurs intermédiaires : Valeur cible :

| Actions prévues | Classes ou cycles impliqués | Axe(s) projet d'école (*) | Echéancier | | | | |
|-----------------|-----------------------------|---------------------------|----------------|------------------------|------------------------|------------------------|-----------------|
| | | | Action pérenne | Action prévue en 15 16 | Action prévue en 16 17 | Action prévue en 17 18 | Action terminée |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |

Objectif n°3 :
 Axe du projet REP,REP+ auquel l'objectif se réfère :
 Indicateur(s) :
 Valeur de départ : Valeurs intermédiaires : Valeur cible :

| Actions prévues | Classes ou cycles impliqués | Axe(s) projet d'école (*) | Echéancier | | | | |
|-----------------|-----------------------------|---------------------------|----------------|------------------------|------------------------|------------------------|-----------------|
| | | | Action pérenne | Action prévue en 15 16 | Action prévue en 16 17 | Action prévue en 17 18 | Action terminée |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |

Légende :

- (*)
- Axe 1** Assurer la mise en œuvre des programmes et la maîtrise du socle de compétences, de connaissances et de culture
 - Axe 2** Prendre en compte les besoins particuliers des élèves : difficultés et réussites
 - Axe 3** Garantir la cohérence des enseignements et la continuité des parcours d'apprentissages de la maternelle au collège

Avis de l'inspecteur(trice) de l'éducation nationale de la circonscription sur la conformité du projet :

Date :

Avis du conseil d'école ou du conseil de réseau :

Date :

Agrément du projet par le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale :

Date :

Document à renseigner dans TBE

Nom de l'école
Adresse
Commune
Téléphone
Code établissement
Adresse électronique
Secteur de collège

PROJET D'ÉCOLE OU DE RÉSEAU 2015 / 2018



FICHE SYNTHÈSE Rentrée 2015

Objectif n°1 :

Axe du projet REP,REP+ auquel l'objectif se réfère :

Indicateur(s) :

Valeur de départ : **Valeurs intermédiaires :** **Valeur cible :**

| Actions prévues | Classes ou cycles impliqués | Axe(s) projet d'école (*) | Echéancier | | | | |
|-----------------|-----------------------------|---------------------------|----------------|------------------------|------------------------|------------------------|-----------------|
| | | | Action pérenne | Action prévue en 15 16 | Action prévue en 16 17 | Action prévue en 17 18 | Action terminée |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |

Objectif n°2 :

Axe du projet REP,REP+ auquel l'objectif se réfère :

Indicateur(s) :

Valeur de départ : **Valeurs intermédiaires :** **Valeur cible :**

| Actions prévues | Classes ou cycles impliqués | Axe(s) projet d'école (*) | Echéancier | | | | |
|-----------------|-----------------------------|---------------------------|----------------|------------------------|------------------------|------------------------|-----------------|
| | | | Action pérenne | Action prévue en 15 16 | Action prévue en 16 17 | Action prévue en 17 18 | Action terminée |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |

Objectif n°3 :

Axe du projet REP,REP+ auquel l'objectif se réfère :

Indicateur(s) :

Valeur de départ : **Valeurs intermédiaires :** **Valeur cible :**

| Actions prévues | Classes ou cycles impliqués | Axe(s) projet d'école (*) | Echéancier | | | | |
|-----------------|-----------------------------|---------------------------|----------------|------------------------|------------------------|------------------------|-----------------|
| | | | Action pérenne | Action prévue en 15 16 | Action prévue en 16 17 | Action prévue en 17 18 | Action terminée |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |

Légende :

- (*)
- Axe 1** Assurer la mise en œuvre des programmes et la maîtrise du socle de compétences, de connaissances et de culture
 - Axe 2** Prendre en compte les besoins particuliers des élèves : difficultés et réussites
 - Axe 3** Garantir la cohérence des enseignements et la continuité des parcours d'apprentissages de la maternelle au collège

Avis de l'inspecteur(trice) de l'éducation nationale de la circonscription sur la conformité du projet :

Date :

Avis du conseil d'école ou du conseil de réseau :

Date :

Agrément du projet par le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale :

Date :

Document à renseigner dans TBE



PLAN D' ACTIONS

Objectif n° ... du projet d'école ou de réseau 2015 - 2018 :

.....L'objectif prioritaire vise à répondre aux fragilités et difficultés repérées chez les élèves et dans l'école.
 Il permet d'orienter et de mettre en cohérence les actions et stratégies d'accompagnement. (intitulé)

.....(axe du projet de réseau REP REP+ auquel l'objectif se réfère)

| | |
|--|--------------------------|
| Indicateur(s) : <i>données chiffrées significatives ou caractéristiques de l'école</i> | Indicateur(s) : |
| Valeur de départ : <i>se référer au tableau des indicateurs</i> | Valeur de départ : |
| Valeurs intermédiaires : <i>évolution de l'indicateur au cours du projet d'école</i> | Valeurs intermédiaires : |
| Valeur cible fin 2018 : <i>valeurs significatives ou caractéristiques au regard des données de référence (départementale, circonscription, école, ...) et du contexte scolaire</i> | Valeur cible fin 2018 : |

| Déclinaison de l'objectif retenu et Stratégies d'accompagnement (pour les enseignants) | Compétences visées (pour les élèves) | Mise en œuvre des actions prévues cycles ou classes concernés | Axe(s) pro- jet d'école (*) | Echéancier | | | | | Modalités d'évaluation des compétences (axes 1-2) des objectifs visés (axe3) |
|---|--|--|---|----------------|------------------------|------------------------|------------------------|-----------------|---|
| | | | | action pérenne | action prévue en 15-16 | action prévue en 16-17 | action prévue en 17-18 | Action terminée | |
| Objectifs d'enseignement <i>L'objectif prioritaire est décliné en objectifs d'enseignement déterminé par l'équipe pédagogique au regard des programmes et du socle.</i> Stratégies d'accompagnement <i>L'objectif prioritaire est décliné en stratégies d'accompagnement : pratiques communes ou progressives de l'équipe pédagogique permettant de garantir la cohérence des parcours scolaires des élèves (organisations pédagogiques spécifiques, partenariat, programmations et progressions, outils communs, modalités de travail en équipe de cycle, liaison inter cycles, formations,..).</i> | <i>Compétences élèves à développer pour atteindre l'objectif visé</i> <i>Compétences reportées dans les livrets scolaires, en cohérence avec les programmes et le socle commun.</i> | <i>Choix d'actions pertinentes en regard de l'objectif visé, des indicateurs retenus et des compétences élèves.</i> <i>Détailler :</i> - intitulé de l'action, domaine, classes ou cycles concernés, période retenue - modalités de mise en œuvre - moyens nécessaires : outils, travail en équipe, projet supports (acmisa, ...), formation souhaitée | <i>Indiquer l'axe ou les axes au(x)quel(s) l'action se réfère</i> <i>Les 3 axes ne doivent pas nécessairement être repris pour chaque action</i> | | | | | | Evaluation quantitative : - des compétences élèves (résultats obtenus aux évaluations, validation des compétences dans les livrets scolaires, le socle commun) -des indicateurs (évolution de l'indicateur en référence à la valeur de départ et la valeur cible que s'est fixée l'école). Evaluation qualitative : - observations, effets constatés, participation, investissement, intérêt, ... |
| Objectifs d'enseignement Stratégies d'accompagnement | | | | | | | | | <i>Préciser les outils utilisés et la fréquence d'évaluation retenue.</i> |



PLAN D'ACTIONS

Objectif n° ... du projet d'école ou de réseau 2015 - 2018 :

..... (intitulé)

.....(axe du projet de réseau REP REP+ auquel l'objectif se réfère)

| | |
|--------------------------|--------------------------|
| Indicateur(s) : | Indicateur(s) : |
| Valeur de départ : | Valeur de départ : |
| Valeurs intermédiaires : | Valeurs intermédiaires : |
| Valeur cible fin 2018 : | Valeur cible fin 2018 : |

| Déclinaison de l'objectif retenu et Stratégies d'accompagnement (pour les enseignants) | Compétences visées (pour les élèves) | Mise en œuvre des actions prévues cycles ou classes concernés | Axe(s) projet d'école (*) | Echéancier | | | | | Modalités d'évaluation des compétences (axes 1-2) des objectifs visés (axe3) |
|---|---|---|-------------------------------------|-------------------|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|-----------------|---|
| | | | | action pérenne | action prévue en 15-16 | action prévue en 16-17 | action prévue en 17-18 | Action terminée | |
| Objectifs d'enseignement Stratégies d'accompagnement | | | | | | | | | |
| Objectifs d'enseignement Stratégies d'accompagnement | | | | | | | | | |
| Objectifs d'enseignement Stratégies d'accompagnement | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | |

(*)
Axe 1 : Assurer la mise en œuvre des programmes et la maîtrise du socle de compétences, de connaissances et de culture
Axe 2 : Prendre en compte les besoins particuliers des élèves : difficultés et réussites
Axe 3 : Garantir la cohérence des enseignements et la continuité des parcours d'apprentissages de la maternelle au collège

Objectif n° 1 du projet d'école ou de réseau 2014-2017 :

Mieux maîtriser les connaissances et les compétences dans le domaine de la langue et des mathématiques.

Axe du projet de réseau REP, REP+ auquel l'objectif se réfère : à compléter

Indicateur(s) : Taux de PPRE (élèves en difficultés importantes en français et mathématiques par rapport au nombre d'élèves au cycle 2 et au cycle 3)

Valeur de départ : **Cycle 2:** 29,6 %(Ecole A), 6,66%(Ecole B) **Cycle 3:** 21,9 % (Ecole A), 13,33%(Ecole B)

Indicateur(s) : Maths - Taux de maîtrise de la compétence savoir organiser les données d'un problème en vue de sa résolution

Valeur de départ : **Cycle 2:** 52%(Ecole A), 41%(Ecole B) **Cycle 3:** 47% (Ecole A), 38%(Ecole B)

Valeur cible fin 2017 : **Cycle 2:** 62%(Ecole A), 52%(Ecole B) **Cycle 3:** 60% (Ecole A), 50%(Ecole B)

| Déclinaison de l'objectif retenu Stratégies d'accompagnement (pour les enseignants) | Compétences visées (pour les élèves) | Mise en œuvre des actions prévues Cycle(s) ou classe(s) concerné(s) | Axe(s) projet d'école (*) | Echéancier | | | | Modalités d'évaluation |
|--|--|---|-------------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|--|--|
| | | | | action prévue en 14-15 | action prévue en 15-16 | action prévue en 16-17 | | |
| <p>Objectif d'enseignement : Amener les élèves à écrire sans erreur un texte en respectant l'orthographe lexicale et grammaticale.</p> | <p>Ecrire sans erreur sous la dictée un texte de 5 à 10 lignes en mobilisant les connaissances acquises. (compétences communes au cycle 3 détaillées dans les livrets scolaires)</p> | <p>1) Marathon orthographique <u>Cycle concerné :</u> toutes les classes du cycle 3 <u>Modalités de mise en œuvre :</u> - dictées de mots, dictées négociées - transformation de texte - métalangage</p> | 1,2 et 3 | X | | | | <p>Résultats aux 3 courses du marathon Amélioration de la maîtrise des compétences orthographiques (livrets scolaires)</p> |
| <p>Objectif d'enseignement : Rendre les élèves capables de lire des œuvres intégrales en autonomie ou avec l'aide de l'enseignant</p> <p>Stratégies d'accompagnement : Ces deux actions concernent la maîtrise de la langue: au cycle 2, l'accent sera mis sur la lecture. au cycle 3, tout en continuant à investir le domaine de la lecture, l'accent sera mis sur la maîtrise de l'orthographe.</p> | <p>Lire silencieusement un texte littéraire ou documentaire et le comprendre, reformuler, résumer, répondre à des questions sur ce texte. Adapter son comportement de lecteur aux difficultés rencontrées : notes pour mémoriser, relecture, demande d'aide, ... Rendre compte des œuvres lues, donner son point de vue à leur propos. Participer à un débat de manière argumentée. Lire à haute voix avec fluidité et de manière expressive un extrait.</p> | <p>2) Défi lecture (Ecole A), Prix des Incorruptibles (Ecole B) <u>Cycle concerné :</u> toutes les classes du cycle 2 <u>Modalités de mise en œuvre :</u> en classe, lectures individuelles ou collectives rencontres annuelles avec les élèves des autres écoles, participation à un vote national (Incorruptibles)</p> | 1,2 et 3 | X | | | | <p>Participation et investissement des élèves lors des prêts de livres dans les classes et à l'occasion des rencontres. Amélioration de la maîtrise des compétences communes en lecture et littérature (livrets scolaires)</p> |
| <p>Objectif d'enseignement : Encourager les élèves à développer</p> | <p>Rallye mathématique</p> | <p>3) Rallye Mathématique <u>Cycles concernés :</u> toutes les classes</p> | 1, 2 | X | | | | <p>Résultats aux épreuves finales du tournoi</p> |

| | | | | | | | |
|--|--|--|----------|---|--|--|---|
| différentes procédures de recherche. Stratégies d'accompagnement : Varier les modalités de travail avec les élèves au sein de la classe et dans le réseau. Apporter des aides spécifiques aux élèves en difficulté (PPRE) en classe, en APC**, ... | | du cycle 2 et 3 <u>Modalités de mise en œuvre :</u> - jeux de logique et du "compte est bon" - travaux dans les classes - tournoi au niveau du RRS | | | | | Amélioration des compétences concernées par le Rallye mathématiques dans les livrets scolaires. |
| Objectifs d'enseignement : En conjugaison et en orthographe, faire prendre conscience de ses procédures et de sa réflexion, savoir les oraliser et les améliorer. Stratégies d'accompagnement : Cette action est mise en œuvre dans le cadre d'une réflexion du conseil école / collège. Elle prend appui également sur le dispositif "plus de maître que de classe". Elle concerne prioritairement la conjugaison et les accords dans la phrase. Intégrer des pauses méthodologiques dans les séances d'orthographe et de conjugaison. | Connaître les personnes, les règles de formation et les terminaisons des temps étudiés. Conjuguer aux temps et modes étudiés les verbes étudiés. Conjuguer les verbes non étudiés en appliquant les règles apprises. Connaître et appliquer les règles d'accord : - du verbe avec son sujet, - du déterminant avec le nom, - du nom avec l'adjectif, - du participe passé dans les verbes construits avec être, - du participe passé dans les verbes construits avec être ou avoir (cas où le COD est placé après le verbe). Acquérir des automatismes. | 5) Mettre la métacognition au service des apprentissages: <u>Cycle concerné :</u> 3 <u>Modalités de mise en œuvre :</u> Mise en œuvre de travaux différenciés en petits groupes, d'ateliers orthographiques (maître plus, maître spécialisé, SCE, CPC) Déroulement des séances (pause méthodologique, travail de métacognition avec les élèves) | 1,2 et 3 | X | | | Amélioration de l'orthographe dans les écrits des élèves. Amélioration des compétences consignées dans les livrets scolaires relatives à la conjugaison et aux accords dans la phrase. Impact des pauses méthodologiques et du travail métacognitif des élèves sur la maîtrise des automatismes en conjugaison et en orthographe. |
| Objectifs d'enseignement : Améliorer les résultats en lecture, étude de la langue et en mathéma- | Les compétences travaillées dans les PPRE, les projets de suivi RASED, les livrets scolaires et paliers du socle. | 6) Soutenir et accompagner les élèves en difficulté par des interventions différenciées: | 1,2 et 3 | X | | | Résultats aux évaluations départementales lecture CP Résultats aux évaluations |

| | | | | | | | | |
|--|--|---|--|--|--|--|--|--|
| <p>tiques.</p> <p>Stratégies d'accompagnement : Mise en synergie de l'aide proposée en classe avec celle prévue par les différents dispositifs. Au cycle2, les élèves sont pris en charge par le RASED. Au cycle 3, ils sont pris en charge dans le cadre du dispositif de soutien Education Prioritaire. Au CM1 et CM2, ils sont pris en charge dans le cadre du renforcement de liaison CM2/6ème.</p> | | <p><u>Cycles concernés</u> : cycle 2 et 3 <u>Modalités de mise en œuvre</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - RASED - Soutien Education Prioritaire** - Liaison CM2/6ème** | | | | | | <p>dans les classes Amélioration des compétences élèves dans les PPRE, les livrets scolaires Augmentation du nombre de validation des paliers 1 et 2 du Socle commun de connaissances, de compétences en français et mathématiques</p> |
|--|--|---|--|--|--|--|--|--|

** voir programme d'action école/collège
 voir projet d'éducation prioritaire
 voir le dispositif APC

(*) **Axe 1** : Assurer la mise en œuvre des programmes et la maîtrise du socle de compétences, de connaissances et de culture
Axe 2 : Prendre en compte les besoins particuliers des élèves : difficultés et réussites
Axe 3 : Garantir la cohérence des enseignements et la continuité des parcours d'apprentissages de la maternelle au collège

Réseau A/B

École élémentaire A
(6 classes + 1 CLIS)

École élémentaire B
(2 classes - cours triples)
Écoles en REP, difficultés scolaires importantes, contexte social défavorisé

PROJET D'ÉCOLE OU DE RÉSEAU 2014/2017

FICHE SYNTHÈSE
Rentrée 2014

Objectif n°1 :

Mieux maîtriser les compétences et les connaissances dans le domaine de la maîtrise de la langue, des mathématiques.

Axe du projet de réseau (REP, REP+) auquel l'objectif se réfère :

A compléter le cas échéant.....

Indicateur Ecole A :

- Taux de PPRE ;

Valeur de départ : Cycle 2 : 29,6 % Cycle 3 : 21,9 %

- Taux de maîtrise de la compétence en Maths : *savoir organiser les données d'un problème en vue de sa résolution*

Valeur de départ : cycle 2 : 52% cycle 3 : 47% Valeur cible : cycle 2 : 62% cycle 3 : 60%

Indicateurs Ecole B :

- Taux de PPRE ;

Valeur de départ : Cycle 2 : 6,6 % Cycle 3 : 13,33 %

- Taux de maîtrise de la compétence en Maths : *savoir organiser les données d'un problème en vue de sa résolution*

Valeur de départ : cycle 2 : 41% cycle 3 : 38% Valeur cible : cycle 2 : 52% cycle 3 : 50%

| Actions prévues | Cycle(s) ou classe(s) concernés | Axe(s) projet d'école (*) | Echéancier | | | |
|---|---------------------------------|---------------------------|----------------|------------------------|------------------------|------------------------|
| | | | Action pérenne | Action prévue en 14 15 | Action prévue en 15 16 | Action prévue en 16 17 |
| 1) Marathon orthographique <i>Ecrire sans erreur sous la dictée (différentes situations de dictées)</i> | Cycle 3 | 1 – 2 - 3 | X | | | |
| 2) Défi lecture et Prix des Incorruptibles <i>Lire des œuvres intégrales, en rendre compte et participer à un débat</i> | Cycles 2-3 | 1 – 2 -3 | X | | | |
| 3) Rallye mathématique / Jeux de logique <i>Mettre à profit les compétences mathématiques pour participer à un tournoi.</i> Voir dispositif APC | Cycles 2-3 | 1.- 2 | X | | | |
| 4) Mettre la métacognition au service des apprentissages <i>Prendre conscience des procédures personnelles et expertes et intégrer les automatismes en orthographe, conjugaison</i> | Cycles 2-3 | 1 – 2 - 3 | | X | X | X |
| 5) Soutien et accompagnement des élèves en difficulté <i>Mise en synergie de l'aide proposée en classe avec celle prévue par les différents dispositifs</i> Voir projet d'éducation prioritaire Voir programme d'action école/collège | Cycles 2-3 | 1 – 2 - 3 | | X | X | X |

Objectif n°2 :

Mieux vivre ensemble à l'école, développer le sens de la responsabilité, de la solidarité, du respect, ainsi que les échanges inter-écoles.

Axe du projet de réseau (REP, REP+) auquel l'objectif se réfère :

A compléter le cas échéant.....

Indicateurs Ecoles A et B : la validation de la compétence 6 du palier 2

Valeur de départ : aptitudes et initiatives à coopérer peu observées

Valeur cible : Hausse de la validation de la compétence 6 du palier 2

Indicateurs Ecoles A et B : nombre d'incidents nécessitant la convocation des parents ou la constitution d'une équipe éducative

Valeur de départ Ecoles A et B : 4 (équipes éducatives)

Valeur cible Ecole A et B : Baisse du nombre d'incidents nécessitant la convocation des parents ou la constitution d'une équipe éducative.

| Actions prévues | Cycle(s) ou classe(s) concernés | Axe(s) projet d'école (*) | Echéancier | | | |
|---|---------------------------------|---------------------------|----------------|------------------------|------------------------|------------------------|
| | | | Action pérenne | Action prévue en 14 15 | Action prévue en 15 16 | Action prévue en 16 17 |
| 1) Conseil d'élèves / inter-écoles <i>Exercer les compétences sociales et civiques dans les conseils</i> | Cycles 2-3 | 1 - 2 | X | | | |
| 2) Journées trimestrielles consacrées au développement de la solidarité du respect et de l'estime de soi <i>Exercer les compétences sociales et civiques dans des ateliers pluridisciplinaires.</i> | Cycles 2-3 | 1 - 2 | | X | | |
| 3) Discussions à visée philosophique <i>Apprendre à écouter autrui, formuler, justifier et faire évoluer son point de vue à l'issue d'une discussion argumentée.</i> | Cycles 2-3 | 1 - 2-3 | X | | | |

Objectif n°3 :

Développer la sensibilité artistique et élargir l'horizon culturel et linguistique des élèves

Axe du projet de réseau (REP, REP+) auquel l'objectif se réfère :

A compléter le cas échéant

Indicateur Ecole A :

Taux de validation de la Compétence 5 Palier 2

Valeur de départ : 60 % Valeur cible : 80%

Taux validation du niveau A1+ en allemand :

Valeur de départ : 40 % Valeur cible : en hausse 58% (ref. départementale 57,6%)

Indicateurs Ecole B :

Taux de validation de la Compétence 5 Palier 2

Valeur de départ : 80 % Valeur cible : 85%

Taux de validation du niveau A1+ en allemand :

Valeur de départ : 69 % (moy. 2013/14) Valeur cible : maintien / 72% (ref. départementale 57,6%)

| Actions prévues | Cycle(s) ou classe(s) concernés | Axe(s) projet d'école (*) | Echéancier | | | |
|---|---------------------------------|---------------------------|----------------|------------------------|------------------------|------------------------|
| | | | Action pérenne | Action prévue en 14 15 | Action prévue en 15 16 | Action prévue en 16 17 |
| 1) Renforcer l'enseignement de l'allemand <i>Optimiser les dispositifs en vue de proposer un enseignement régulier de l'allemand</i> | Cycles 2-3 | 1 - 2 - 3 | X | | | |
| 2) Chaque élève est un artiste (Projet ERASMUS 2014 / 2017) <i>Pratiquer diverses formes d'expressions visuelles et plastiques voir projet Erasmus ; voir PEAC</i> | Cycles 2-3 | 1 - 3 | X | | | |
| 3) Découvrir et s'approprier des espaces et des environnements inconnus (sorties scolaires, séjours...) <i>Connaître les éléments culturels d'un autre territoire. voir projet pédagogique de sortie culturelle</i> | Cycles 2-3 | 1 | X | | | |

Légende :

(*)

Axe 1 Assurer la mise en œuvre des programmes et la maîtrise du socle de compétences, de connaissances et de culture

Axe 2 Prendre en compte les besoins particuliers des élèves : difficultés et réussites

Axe 3 Garantir la cohérence des enseignements et la continuité des parcours d'apprentissages de la maternelle au collège

Avis de l'inspecteur(trice) de l'éducation nationale de la circonscription sur la conformité du projet :

Date :

Avis du conseil d'école :

Date :

Agrément du projet par le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale :

Date :

Par exemple



**A transmettre à l'inspecteur(trice) de l'éducation nationale
chargé(e) de votre circonscription
avant le juin 2018**

**BILAN
PROJET D'ÉCOLE
PROJET DE RESEAU
2015 – 2018**

Circonscription :

Nom de l'école:

Adresse électronique:

Nombre de classes :

- | | | | |
|---|--|---|----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Ecole maternelle | <input type="checkbox"/> Ecole élémentaire | <input type="checkbox"/> Ecole primaire | <input type="checkbox"/> REP (+) |
| <input type="checkbox"/> Réseau d'école | <input type="checkbox"/> RAR | <input type="checkbox"/> RRS | <input type="checkbox"/> RPI |

Autres écoles constituant le réseau ou le regroupement :

Avis de l'inspecteur(trice) de l'éducation nationale de la circonscription

Date :

L'inspecteur(trice) chargé(e) de la circonscription

Nom de l'école :

Circonscription :

| OBJECTIFS PRIORITAIRES RETENUS | | ACTIONS MENEES | EFFETS SUR LA REUSSITE DES ELEVES | LEVIERS EFFICIENTS ET PERSPECTIVES pour le prochain projet d'école |
|---------------------------------------|--|-----------------------|--|---|
| N°1 | | | | |
| N°2 | | | | |
| N°3 | | | | |

